



## **AVIS PUBLIC**

**CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2468**  
(Secteur de Saint-Canut)

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 28 juin 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2468 modifiant le règlement numéro 1146, afin d'y inclure des lots.

Toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation doit en informer la Ministre par écrit dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, à l'adresse suivante :

**Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**  
**Gestion des documents**  
**10, avenue Pierre-Olivier Chauveau**  
**Québec (Québec) - G1R 4J3**

Donné à Mirabel ce 29 juin 2021

Le greffier adjoint,

Nicolas Bucci, avocat